

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 décembre 2012
(convocation du 10 décembre 2012)

Aujourd'hui, Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30, le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 10
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 12 h 10 et à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à Mme DESSERTINE Laurence
Mme ISTE Michèle à Mme MELLIER Claude
Mme LIRE Marie-Françoise à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 11 h 20
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55 et partir de 12 h 15
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 20 et à partir de 11 h 35
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 35
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien à partir 12 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. DAVID Yohan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mme EWANS Marie-Christine

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10
Mme EL KHADIR Samira à M. TRIJOLET Thierry à partir de 11 h 50
M. GUICHOUX Jacques à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 10
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. LABISTE Bernard à partir 12 h 10
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 10 h 35
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11 h 20
M. MOULINIER Maxime à M. HERITIER Michel à partir de 12 h 10
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 35
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
M. ROUYEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 9 h 50
Mme SAINT ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 50 et à partir de 12 h 50
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 11 h 45

LA SEANCE EST OUVERTE

Evolution des modalités d'aménagement de l'espace public - Adoption
--

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

En novembre 2010, le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux a missionné Madame Françoise CARTRON et le Comité stratégique conduite du changement pour conduire une réflexion sur l'évolution des modalités d'aménagement de l'espace public courant. La démarche a été lancée officiellement lors de la réunion du comité stratégique conduite du changement du 3 décembre 2010, qui a validé la méthode de travail.

La direction de la Voirie du pôle Proximité a été chargée de conduire cette démarche, avec pour objectif de s'orienter vers un espace public plus souple dans ses usages et ses évolutions, plus économe en coût global et en espace, mais aussi plus contextualisé et respectueux de l'environnement.

Pour mener à bien ce projet, une méthode de travail ouverte, participative et transversale a été mise en œuvre : tous les acteurs de l'aménagement de l'espace public ont été conviés et mis concrètement à contribution, dans un esprit de coconstruction sans a priori.

Cette méthode de travail a été structurée en plusieurs phases, dont les productions ont été organisées, accompagnées et valorisées par une équipe projet pluridisciplinaire associant notamment quatre élus référents.

Six séminaires ont ainsi été organisés entre mars 2011 et avril 2012, répartis sur le territoire communautaire, qui ont d'abord permis aux différents acteurs de s'exprimer sur leurs constats et attentes les plus prégnantes, puis à l'équipe projet d'identifier les problématiques qui avaient émergé de ces échanges fructueux. Sont ensuite issus des séminaires des objectifs, synthétisés par l'équipe projet et validés par le comité stratégique conduite du changement du 3 octobre 2011.

La phase propositions d'actions s'est déroulée pour l'essentiel de novembre 2011 à juin 2012 avec plusieurs points d'étapes qui méritent d'être soulignés :

- la désignation de l'urbaniste Jean-Pierre CHARBONNEAU pour accompagner l'équipe projet sur le volet organisation et mise en perspective stratégique du travail produit,
- la production d'un plan d'actions comprenant 22 fiches concrètes et opérationnelles,
- plusieurs validations intermédiaires du comité stratégique conduite du changement (23/03/12 pour les fiches actions, 02/05/12 et 14/06/12 pour l'organisation et la stratégie),
- sans oublier la dimension participative pendant cette phase avec des présentations aux associations (28/03/12) et à l'ensemble des communes (14/06/12).

Cette démarche, consacrée à l'évolution des modalités d'aménagement des espaces publics courants, a également été menée en lien avec les autres démarches structurantes engagées par notre établissement public, qui possèdent toutes un volet connexe aux espaces publics : projet Métropolitain, 50 000 logements, grenelle des mobilités, révision du PLU, 55 000 hectares pour la nature.

Le document joint au présent projet de délibération est le résultat de ces 18 mois de travaux ayant impliqué les élus, les services communautaires et communaux, les partenaires extérieurs (aménageurs, lotisseurs, OIN, etc.) et les experts (Jean-Pierre CHARBONNEAU, A'URBA, CETE, etc.). Il comprend :

- d'une part, **une note stratégique** fixant les orientations pour les futurs aménagements d'espace public, proposant une évolution des méthodes, de l'organisation et des principes d'aménagement de ces espaces,
- d'autre part, **les 22 fiches actions** qui viennent en déclinaison de cette stratégie comme outil pour impulser le passage à l'acte et obtenir des résultats visibles et rapides,
- enfin, **une liste de projets** (fiche n° 22) sur lesquels il est envisagé, dès janvier 2013, de tester la mise en œuvre de l'ensemble de ces nouvelles dispositions, avant leur généralisation progressive les années suivantes sur l'ensemble des projets.

Pour aider les services communautaires à franchir ce cap des nouvelles façons de faire, un accompagnement par un groupe ressource comprenant notamment un expert extérieur et un animateur spécialiste des espaces publics interne est prévu.

Par ailleurs, afin de garantir que les résultats sont à la hauteur des objectifs, cette évolution des modes de faire sera pilotée par un comité espaces publics (fiche n°21).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

ENTENDU le rapport de présentation,

Considérant :

Que l'aménagement des espaces publics sur le territoire communautaire doit aujourd'hui s'adapter à de nouveaux enjeux et intégrer les nouvelles orientations proposées,

DECIDE

Article unique :

D'approuver les orientations de la note stratégique et les propositions concrètes des 22 fiches action, ainsi que leur mise en œuvre progressive à compter du début de l'année 2013.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 JANVIER 2013**

PUBLIÉ LE : 17 JANVIER 2013

Mme FRANÇOISE CARTRON